

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance 2018-4)

L'an 2018, le 16 avril, les membres du Conseil communautaire se sont réunis à 18 H 30 au siège de la Communauté de communes du Pays de Nay, à Bénéjacq, sous la présidence de M. Christian PETCHOT-BACQUE, Président de la Communauté de communes.

Etaient présents (36) :

ANGAIS	ARRABIE Bernard
ARBEOST	MALLECOT André
ARROS DE NAY	
ARTHEZ D'ASSON	LAFFITTE Jean-Jacques
ASSAT	RHAUT Jean-Christophe –
ASSON	CANTON Marc – DEBATY Marie-Joëlle - MOURA Patrick
BALIROS	HOURCQ Jean-Claude
BAUDREIX	ESCALE Francis
BENEJACQ	CAZALA-CROUTZET Marie-Ange
BEUSTE	VIGNAU Alain
BOEIL-BEZING	DUFAU Marc
BORDERES	LAULHE Alain
BORDES	CASTAIGNAU Serge – CAPERAA-BOURDA Sylvette
BOURDETTES	LACROUX Philippe
BRUGES-CAPBIS-MIFAGET	LESCLOUPE François
COARRAZE	SAINT-JOSSE Jean - SOUVERBIELLE Jean
FERRIERES	BROGNOLI Katty
HAUT DE BOSDARROS	ARRIUBERGE Jean
IGON	PRUDHOMME Jean-Yves
LAGOS	PETCHOT-BACQUE Christian
LABATMALE	LAFARGUE Mathieu
LESTELLE-BETHARRAM	BERCHON Jean-Marie
MIREPEIX	VIRTO Stéphane - HUROU Nicole
MONTAUT	CAPERET Alain - LEDIN Claudie
NARCASTET	FAUX Jean-Pierre
NAY	CHABROUT Guy - BOURDAA Bruno - GIRONDIER Michel -
PARDIES-PIETAT	CASSOU Michel
SAINT-ABIT	CAZET Michel
SAINT-VINCENT	DOUSSINE Roger

Avait donné pouvoir (6) : RODRIGUEZ Pierre (à RHAUT Jean-Christophe) ; LANNETTE Maurice (à CAZALA-CROUTZET Marie-Ange) ; SALVAYRE Nathalie (à DUFAU Marc) ; PUYAL Bernard (à CASTAIGNAU Serge) ; ASSE Christine (à CAPERAA-BOURDA Sylvette) ; GARCIA Sylvie (à SOUVERBIELLE Jean).

Etaient excusés (5) : d'ARROS Gérard ; MAUHOURAT Jacques ; PANIAGUA Thomas ; TRIEP-CAPDEVILLE Monique ; VILLACAMPA Martine

Date de la convocation : 10 avril 2018

Objet : Désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la régie d'eau et d'assainissement du Pays de Nay

(Rapporteur : A. CAPERET)

Suite au 1^{er} projet de délibération présenté en séance du Conseil communautaire du 5 mars 2018, il est proposé d'appliquer les modalités suivantes de désignation des membres du Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement du Pays de Nay.

En application de l'article R.2221-3 du Code général des collectivités territoriales, il est instauré un Conseil d'exploitation pour les régies dotées de la seule autonomie financière.

Les membres du Conseil d'exploitation sont désignés par délibération du Conseil communautaire, sur proposition du Président de la CCPN.

Le Conseil d'exploitation délibère sur les catégories d'affaires pour lesquelles le Conseil Communautaire ne s'est pas réservé le pouvoir de décision ou pour lesquelles ce pouvoir n'est pas attribué à une autre autorité.

Le Conseil d'exploitation est obligatoirement consulté préalablement aux délibérations du Conseil Communautaire sur toutes les questions d'ordre général intéressant le fonctionnement de la régie.

Lors de chaque réunion du Conseil d'exploitation, le Président porte à la connaissance de ses membres les principaux faits ou événements significatifs portant sur la vie de la régie.

Le projet de statuts du Conseil d'exploitation est joint.

Le Conseil d'Exploitation est constitué de 31 membres :

- 29 membres du Conseil communautaire représentant les 29 communes membres
- 2 personnes n'appartenant pas au Conseil Communautaire qui seront désignées pour leur expertise ou leur connaissance du domaine de l'eau et de l'assainissement.

Il est proposé que les 29 communes soient représentées par les 29 membres qui suivent :

COMMUNES	NOM	PRENOM
ANGAIS	ARRABIE	Bernard
ARBEOST	MALLECOT	André
ARROS NAY	d'ARROS	Gérard
ARTHEZ D'ASSON	LAFFITE	Jean-Jacques
ASSON	CANTON	Marc
ASSAT	RHAUT	Jean-Christophe
BALIROS	HOURCQ	Jean-Claude
BAUDREIX	ESCALE	Francis
BENEJACQ	PANIAGUA	Thomas
BEUSTE	VIGNAU	Alain
BOEIL-BEZING	DUFAU	Marc
BORDERES	LAULHE	Alain
BORDES	CAPERAA-BOURDA	Sylvette
BOURDETTES	LACROUX	Philippe

BRUGES/CAPBIS/MIFAGET	LESCLOUPE	François
COARRAZE	SOUVERBIELLE	Jean
FERRIERES	BROGNOLI	Katty
HAUT DE BOSDARROS	ARRIUBERGE	Jean
IGON	PRUDHOMME	Jean-Yves
LABATMALE	LAFARGUE	Mathieu
LAGOS	PETCHOT-BACQUE	Christian
LESTELLE BETHARRAM	BERCHON	Jean-Marie
MIREPEIX	VIRTO	Stéphane
MONTAUT	CAPERET	Alain
NAY	CHABROUT	Guy
NARCASTET	FAUX	Jean-Pierre
PARDIES PIETAT	CASSOU	Michel
SAINT ABIT	CAZET	Michel
SAINT VINCENT	DOUSSINE	Roger

Il est proposé que soit désignées les deux personnes suivantes pour leur expertise et leur connaissance du domaine eau et assainissement :

- **M. DULAU Bernard (président association de consommateurs)**
- **M. BONILLA Patrick (ARS 64).**

Le 1^{er} projet de délibération présenté en séance du Conseil communautaire du 5 mars 2018 est retiré.

Après avis de la Commission Eau et assainissement du 22 mars 2018 et du Bureau du 9 avril 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

1. **APPROUVE** les statuts du Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement du Pays de Nay.
2. **APPROUVE** la désignation des membres du conseil d'exploitation telle que proposée ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait,
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Président,


Christian PETCHOT-BACQUÉ

